

Universitätsbibliothek Paderborn

Histoire Des Ordres Militaires Ou Des Chevaliers, Des Milices Séculières & Régulières de l'un & de l'autre Sexe, qui ont été établies jusques à présent

Contenant leur Origine, leurs Fondations, leurs Progrès, leur maniere de Vie, leur Decadence, leurs Reformes, & les évenemens es plus considerables qui y sont arrivez

Basnage de Beauval, Jacques

Amsterdam, 1721

XI. L'Ordre De L'Etoile De Notre Dame.

urn:nbn:de:hbz:466:1-49510

DES CHEVALIERS. 359

simples, &c. On voulut faire d'abord cet établissement aux Hôpitaux de la Trinité, des Petites-Maisons, & des Enfans Rouges; mais il fut fait l'an 1584, dans la ruë de l'Ursine au fauxbourg Saint Marcel, dans l'Hôpital dedié depuis long-tems à S. Martial & à Saint Valere. Cet Etablissement n'a pas même subsissé; & tout ce que Favin raporte de cet Ordre de la Charité Chrêtienne est suposé, ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait été suivi par M. Hermant.

XI.

L'ORDRE DE L'ETOILE DE NOTRE-DAME.

I Nfin I'on peut mettre au nombre des Ordres L'faux & suposez, celui de l'Etoile de Notre-Dame, qui fut, dit-on, institué à Paris l'an 1701. par un prétendu Roi d'Eiszinie. Ce Royaume est situé sous la Zone Torride à la Côte d'or en Afrique. M. du Casse, Chef d'Escadre des Armées Navales de France, & pour lors General des Flibustiers, ayant abordé vers l'an 1686. sur cette Côte, y descendit pour saluer le Roi, & y établir le commerce. On convint des conditions; on donna des Otages de part & d'autre; & entre ceux qui furent donnez par les Negres pour venir en France, il y eut un certain Aniaba, qu'ils firent passer pour le fils du Roi d'Eiszinie. Il vint donc en France sous cette qualité. Le Roi Louis XIV. le fit instruire des Mysteres de la Religion, & élever dans les exer-Z 4

NE.

ce,

en

ré-

nri

rêdude

les

arre-

ur

m-

iye

ge le-

11-

11

de

le

re

nn

oit

nt

ue

ns

11-

es

1-

360 HISTOIRE

exercices qui conviennent aux Princes. Il recut le Bâteme des mains de feu M. Bossuet, Evêque de Meaux, & le Roi lui donna son Nom. Les nouvelles de la mort du Roi d'Eiszinie, prétendu Pere d'Aniaba, & de celle d'un de ses freres qui lui avoit succédé, s'étant répanduës en France, ce faux Prince fit courir le bruit que les Peuples le demandoient pour l'élever sur le Trône. Louis XIV. donna les ordres nécessaires pour l'embarquement de ce prétendu Roi d'Eilzinie, lequel, pour mieux cach er son jeu, voulut mettre sous la protection de la Sainte Vierge & sa Personne & son Royaume chimerique: ce qui fit qu'il institua l'an 1701. l'Ordre de l'Etoile de Notre-Dame, dont la marque étoit une Croix d'or émaillée de blanc en forme d'Etoile, au milieu de laquelle il y avoit l'Image de la Sainte Vierge, & cette Étoile étoit attachée à un ruban blanc de la largeur de quatre doigts. Mais la pieté de cet imposteur étoit feinte. A peine fut-il arrivé dans son Pays, qu'il retourna à l'Idolatrie; il reprit les manieres des Negres, qui vont toujours nuds, & mit sur sa peau noire le ruban blanc auquel étoit attachée cette Etoile d'or. Un des François qui resterent en ôtage parmi ces peuples, a raporté que cet Aniaba n'étoit point Prince, ni de la famille Royalle; que sa Mere avoit seulement épousé en secondes nôces un parent du Roi, & que ce Prince étoit tranquille dans ses Etats, lorsqu'Aniaba y arriva.

ADDI-